



BEACONSFIELD

# ANIMATION DANS LE PARC

## 2023

### Manuel pour les parents

**Culture et loisirs**  
Ville de Beaconsfield  
1974, City Lane  
514 428-4520  
[rec@beaconsfield.ca](mailto:rec@beaconsfield.ca)

**Téléphone**  
514 428-4400 ext.4524  
[camps@beaconsfield.ca](mailto:camps@beaconsfield.ca)  
**Superviseur : 514 386-3225**



# PROGRAMME DANS LE PARC 2023 DE BEACONSFIELD

## MANUEL POUR LES PARENTS

### TABLE DES MATIÈRES

1.	BIENVENUE AU PROGRAMME DES CAMPS D'ÉTÉ DE BEACONSFIELD .....	3
2.	PROGRAMME ANIMATION DANS LE PARC .....	3
3.	RENSEIGNEMENTS SUR LE CAMPEUR .....	3
4.	ARRIVÉES ET DÉPARTS .....	3
5.	CE QUE L'ON DOIT APPORTER AU CAMP .....	4
6.	CE QUE L'ON NE DOIT PAS APPORTER AU CAMP .....	4
7.	COLLATIONS .....	4
8.	RÈGLEMENTS DES CAMPS D'ÉTÉ .....	5
9.	COMMUNICATIONS AUX PARENTS .....	5
10.	INFORMATION MÉDICALE .....	6
11.	POLITIQUE DE REMBOURSEMENT ET TRANSFERT.....	7
12.	RELEVÉ 24 – FRAIS DE GARDE D'ENFANTS .....	7
13.	CODE DE CONDUITE .....	8

## 1. BIENVENUE AU PROGRAMME DES CAMPS D'ÉTÉ DE BEACONSFIELD

Merci de votre inscription à l'un ou plusieurs de nos programmes de camps d'été. La Ville de Beaconsfield s'engage à fournir une expérience récréative positive pour tous les participants dans un environnement sécuritaire.

Les enfants participeront à une variété d'activités amusantes dont ils se souviendront. Votre collaboration est essentielle afin d'offrir l'expérience la plus positive pour vous et votre enfant.

Il est normal pour tous de se sentir inquiet lors d'une première journée de camp et au fait de rencontrer de nouveaux amis. Les renseignements suivants vous permettront de vous familiariser aux procédures du camp et de possiblement réduire au minimum le « trac » du premier jour. Si vous souhaitez plus d'informations avant le début du camp, veuillez communiquer avec nous au [rec@beaconsfield.ca](mailto:rec@beaconsfield.ca) ou **514 428-4520**.

## 2. LES CAMPS À BEACONSFIELD

### **PROGRAMME : ANIMATION DANS LE PARC DE BEACONSFIELD**

Âges: 8 à 12 ans

Ce programme est conçu pour les enfants qui désirent participer aux activités dans les parcs, mais qui n'exigent pas de supervision à temps plein car ils ont un parent ou gardien à la maison. Ce programme inclus des séances de jeux, de sports et de bricolages.

Endroit 1 : Parc Briarwood au 40 Willowbrook

Du lundi au vendredi de 10 h à 15 h

Endroit 2 : Parc Shannon au 340 Preston

Du lundi au vendredi de 10 h à 15 h

## 3. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAMPEUR

Pours'inscrire, chaque campeur doit compléter et remettre le Formulaire de renseignements du campeur avant le début du camp.

Les parents peuvent télécharger le Formulaire de renseignements du campeur à [beaconsfield.ca/camps](http://beaconsfield.ca/camps) ou téléphoner au Centre récréatif au **514 428-4520** pour recevoir le formulaire par courriel.

## 4. ARRIVÉES ET DÉPARTS

La participation étant libre à ce programme, le parent n'a pas à nous aviser d'absences ou arrivées tardives de leur enfant.

## 5. CE QUE L'ON DOIT APPORTER AU CAMP

Ranger ces items dans un sac à dos libellé avec le nom de votre enfant.

### À apporter à tous les jours :

- Collation et/ou lunch sans arachides ou noix
- Bouteille d'eau réutilisable et autres boissons
- Chapeau de soleil
- Crème solaire; (Hydrofuge et sans noix)
- Chaussures de course (PAS DE SANDALES)

### À apporter au besoin :

- Maillot de bain et serviette (lorsque spécifié)
- Imperméable et bottes de pluie (journée pluvieuse)
- Chasse-moustique et vêtements d'extérieur



**IDENTIFIEZ CLAIREMENT TOUS LES EFFETS PERSONNELS DE VOTRE ENFANT AVEC SON NOM ET PRÉNOM**

## 6. CE QUE L'ON NE DOIT PAS APPORTER AU CAMP

**Argent/objets de valeur** : Nous demandons que votre enfant n'apporte pas d'argent ou d'objets de valeur, y compris les appareils qui peuvent nuire au bon déroulement du camp. Ceux-ci incluent, mais ne se limitent pas aux téléphones portables, iPods, et jeux vidéo électroniques portatifs, appareils photo ou jouets. Les campeurs doivent laisser leur téléphone portable dans leur sac à dos s'ils en ont besoin après les heures de camp. La Ville de Beaconsfield se décharge de toute responsabilité pour des articles apportés au camp qui sont perdus, volés ou endommagés. Pour éviter les déceptions, les campeurs sont invités à laisser ces objets personnels à la maison.

## 7. COLLATIONS ET LUNCHS

Les campeurs doivent apporter un lunch et des collations saines (fruits, légumes, barre granola, jus) à tous les jours. Il n'y a pas de réfrigérateur ou micro-onde à la disposition des campeurs, veillez à emballer le lunch et les collations en ajoutant un sac réfrigérant.

**ALLERGIES ALIMENTAIRES** : En raison du nombre d'allergies mortelles aux arachides ou noix, tous les camps d'été de Beaconsfield sont « Sans noix ». Les lunches et les collations contenant des produits à base d'arachides ou de noix sont interdits dans nos camps.

## 8. RÈGLEMENTS DES CAMPS D'ÉTÉ

**SE PROTÉGER DU SOLEIL :** Nous demandons aux parents d'appliquer l'écran solaire à son enfant avant son arrivée au camp et de mettre le contenant dans son sac à dos afin qu'il puisse en appliquer de nouveau durant la journée. Le personnel du camp veillera à ce que les enfants en réappliquent périodiquement. Toutefois, en raison de possibles réactions allergiques, nous NE FOURNIRONS PAS d'écran solaire aux enfants. Assurez-vous de montrer à votre enfant comment bien l'appliquer.

**HYDRATATION :** Veuillez inclure une bouteille d'eau réutilisable à tous les jours en prenant soin d'y indiquer le nom de l'enfant. Nous ferons plusieurs rappels et pauses pour se réhydrater.

**MAUVAIS TEMPS :** Chaleur ou pluie, on s'amuse tout de même! Les moniteurs sont formés pour faire face à divers phénomènes météorologiques comme les tempêtes et la chaleur intense. Lors d'avertissement de vague de chaleur, les campeurs poursuivent les activités à un rythme plus lent et les horaires sont ajustés pour limiter les activités extérieures intenses aux heures les plus chaudes.

**OBJETS PERDUS :** Pour les objets égarés, vérifiez dans les objets perdus du chalet du parc. Ils seront gardés pour un temps limité suivant la fin du camp. Discutez avec votre enfant de l'importance de prendre soin de ses effets personnels et assurez-vous de bien libeller les items de vos enfants.

**ÉVALUATIONS DE PROGRAMMES :** Vos commentaires sont précieux et nous sommes soucieux de ce que vous pensez de nos programmes. Nous sommes toujours ouverts aux suggestions et à la recherche de façons d'améliorer nos programmes. Pour une rétroaction immédiate, veuillez communiquer avec le superviseur du camp. À la fin du camp, vous recevrez par courriel un sondage de satisfaction. Veuillez prendre quelques minutes pour nous faire part de vos commentaires.

## 9. COMMUNICATIONS AUX PARENTS

Les familles recevront par courriel les informations et les horaires concernant les avis importants ou les invitations

## 10. INFORMATION MÉDICALE

Il est extrêmement important que les parents suivent les directives ci-dessous afin de s'assurer de la santé et la sécurité de tous les campeurs. Par conséquent, il est impératif que les parents remplissent en détail le Formulaire de renseignements du campeur.

La Ville doit être informée de tout problème de santé de votre enfant (allergies, asthme, etc.).

Veillez vous assurer que toute condition médicale et/ou besoins particuliers soient documentés lors de l'inscription au camp.

### **PROCÉDURE D'URGENCE**

- Les moniteurs sont formés en premiers soins, RCR, prévention des accidents et procédures d'urgence.
- Chaque emplacement de camp est équipé d'un téléphone et d'une trousse de premiers soins.
- Si un enfant devient malade durant les heures du camp, le personnel du camp contactera le parent et lui demandera de venir chercher l'enfant au cours des 45 prochaines minutes.
- En cas d'accident mineur ou blessure, le personnel du camp dispense les premiers soins, surveille le campeur et informe le parent.
- Dans le cas d'une urgence et/ou d'une blessure grave, le parent/tuteur sera avisé immédiatement. Si nécessaire, une ambulance transportera le campeur à l'hôpital.
- Un rapport d'incident est complété pour chaque accident/incident et le parent est informé.

### **PROBLÈMES DE SANTÉ, MALADIES, ALLERGIES ET MÉDICAMENTS**

Le personnel du camp n'est pas autorisé à fournir ou à administrer des médicaments mais supervisera les participants aptes à le faire. Dans le cas d'une situation où la vie est en danger et où le participant ne peut pas administrer son médicament comme un EpiPen ou un inhalateur pour l'asthme, le personnel pourra l'aider. Si votre enfant porte un bracelet « Medic-Alert », notez-le sur la fiche médicale et assurez-vous qu'il porte le bracelet en tout temps au camp.

### **EPINEPHRINE**

SI VOTRE ENFANT A BESOIN D'UN AUTO-INJECTEUR D'ÉPINEPHRINE, IDENTIFIEZ-LE CLAIEMENT À SON NOM. INDIQUEZ AU RESPONSABLE DE VOTRE ENFANT OÙ IL SE TROUVE ET RANGEZ-LE TOUJOURS AU MÊME ENDROIT. ASSUREZ-VOUS QUE VOTRE ENFANT SACHE COMMENT SE SERVIR DE L'AUTO-INJECTEUR ET RÉVISEZ LES PROCÉDURES AVEC LUI RÉGULIÈREMENT.

### **MALADIE ET FIÈVRE**

SI VOTRE ENFANT A UNE MALADIE TRANSMISSIBLE TELLE QU'UNE CONJONCTIVITE, VARICELLE, GRIPPE, INFECTION, ETC., VEUILLEZ GARDER VOTRE ENFANT À LA MAISON JUSQU'À CE QU'IL NE SOIT PLUS CONTAGIEUX.

## CONTRÔLE DES POUX

Les poux peuvent apparaître au camp car les enfants sont en contact étroit les uns des autres. Si votre enfant est diagnostiqué avec des poux, informez immédiatement le personnel du camp.

Si un cas est constaté au camp, le parent devra venir chercher son enfant dans les 45 prochaines minutes. Afin d'éviter la propagation du parasite, le parent devra administrer le traitement anti-poux suggéré avant le retour de l'enfant au camp. Si, après le traitement initial, le problème de poux persiste, la Ville se réserve le droit de refuser le retour de l'enfant au camp.

La Ville avisera par courriel tous les parents des enfants faisant partie du même groupe qu'un enfant du groupe est diagnostiqué avec des poux.

## 11. POLITIQUE DE REMBOURSEMENT ET TRANSFERT

Il n'y a aucun remboursement et aucun transfert pour le programme Animation dans le parc.

## 12. RELEVÉ 24 – FRAIS DE GARDE D'ENFANTS

Pour demander le crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants, vous devez inscrire les informations qui se trouvent sur le feuillet du relevé 24 à l'Annexe C, de soit votre déclaration d'impôt ou soit de la personne qui a l'enfant à charge.

Afin de préparer le relevé 24, la Ville a besoin du numéro d'assurance sociale du parent payeur sur le formulaire de Renseignements du campeur. Assurez-vous que le numéro d'assurance sociale est celui de la personne qui a payé le camp.

En février 2024, le relevé 24 sera préparé et posté au parent qui a payé les frais d'inscription.

## 13. CODE DE CONDUITE

Nos camps visent à créer une atmosphère où chaque campeur se sent en sécurité et respecte les droits d'autrui. Si un enfant éprouve des problèmes de comportements, nous utiliserons des stratégies de gestion de comportement positif pour améliorer le comportement de l'enfant. Si un enfant est impliqué dans un incident, les parents seront avisés immédiatement et peuvent être appelés à rencontrer le superviseur du camp et à signer un rapport de comportement.

## 13. (suite)

### **DIRECTIVES DISCIPLINAIRES**

Le personnel du camp et les superviseurs aborderont un comportement inapproprié de manière suivante :

- Un trouble du comportement sera traité de manière équitable, cohérente et solidaire, à l'aide de stratégies de gestion de comportement progressif et de conséquences logiques.
- La Ville de Beaconsfield se réserve le droit de retirer un enfant du camp si son comportement devait mettre en danger sa propre sécurité physique, celle des participants, du personnel ou de leurs biens, ou si son comportement perturbe continuellement le bon déroulement des activités.
- Si une telle situation devait se produire, les parents/tuteurs en seraient informés.

### **CODE DE CONDUITE DES CAMPEURS**

Nos dirigeants de camp encourageront les campeurs à respecter les règlements du camp. Nous demandons aux parents d'aborder et d'approfondir ces comportements souhaitables avec leur enfant. Le personnel du camp s'efforce de maintenir une atmosphère de confiance, de respect et de compréhension en appliquant les règlements suivants :

- Démontrer respect et considération pour le personnel, les autres campeurs et leurs biens.
- Coopérer et participer aux activités du camp.
- Demeurer avec leur groupe et écouter leurs moniteurs de groupe.
- Respecter les règlements du camp, l'équipement des installations et du programme.
- Ne pas se bagarrer, crier, cracher, mordre, frapper ou blasphémer.
- Ne pas intimider ou utiliser toute forme de comportement agressif.
- Aviser un responsable en cas de problème avec un autre campeur.

### **COMPORTEMENT DES PARENTS**

Si les parents ont une préoccupation qui doit être réglée, ils sont encouragés à en discuter avec le superviseur du camp.

Les parents ne peuvent pas aborder un problème avec un autre campeur sans consentement parental.

### **SUSPENSIONS ET EXPULSIONS**

La Ville de Beaconsfield se réserve le droit de suspendre, de refuser la participation à une excursion ou d'expulser un enfant du camp. Dans le cas de violence physique ou émotionnelle ou d'une faute grave, la suspension peut être immédiate.



La violence physique ou l'intimidation envers un autre campeur ou membre du personnel entraînera le renvoi immédiat du camp. Les frais d'inscription ne sont pas remboursables si le campeur est renvoyé à la maison pour des raisons disciplinaires.